CONTRÔLES - CONTENTIEUX - RESPONSABILITÉS

Harcèlement moral et sexuel : qualifier, enquêter et sanctionner les agissements

Un signalement de harcèlement place l'employeur devant deux risques symétriques : ne pas réagir et manquer à son obligation de sécurité, ou réagir trop vite et sanctionner sans preuve. Dans les deux cas le contentieux est probable et le climat de travail durablement abîmé. Cette journée clarifie les qualifications juridiques, les obligations de prévention et la conduite d'une enquête interne. Elle traite le recueil des témoignages, les mesures conservatoires, la restitution des conclusions et les suites disciplinaires, ainsi que le rôle des référents et des représentants du personnel.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 185 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Responsables des ressources humaines, référents harcèlement, membres du comité social et économique, managers et responsables de la santé au travail.

PRÉREQUIS
Une connaissance des bases du droit du travail est nécessaire.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Distinguer le harcèlement moral du harcèlement sexuel et des agissements sexistes
- Identifier les obligations de prévention pesant sur l'employeur
- Traiter un signalement dès sa réception et prendre les mesures conservatoires utiles
- Conduire une enquête interne impartiale et en restituer les conclusions
- Décider des suites disciplinaires et sécuriser la décision retenue
- Accompagner les personnes concernées après la clôture de l'enquête

03 Programme détaillé

M1 Qualifier les faits

- Les mots du droit face aux situations vécues
- Les éléments constitutifs du harcèlement moral
- Les éléments constitutifs du harcèlement sexuel
- Les agissements sexistes et leur place dans le cadre légal
- La frontière avec l'exercice normal du pouvoir de direction
- Les responsabilités encourues par l'employeur et par l'auteur
- À retenir : Une situation difficile n'est pas toujours un harcèlement et la qualification retenue conditionne les suites.

M2 Prévenir et recevoir un signalement

- Ce qui se joue dans les premières heures
- Les actions de prévention attendues de l'employeur
- Le rôle des référents et des représentants du personnel
- Les canaux de signalement et leur accessibilité
- La protection du salarié qui signale ou qui témoigne
- Les mesures conservatoires possibles et leurs limites
- Cas pratique : Décider des premières mesures à prendre après un signalement reçu par la direction.

M3 Conduire l'enquête et décider

- Une enquête qui résiste au contrôle du juge
- La composition de l'équipe d'enquête et son impartialité
- Le déroulement et la formalisation des auditions
- Le traitement des preuves numériques et des témoignages indirects
- La rédaction du rapport et la restitution aux parties
- Les suites disciplinaires et l'accompagnement des personnes
- Mise en situation : Mener l'audition d'un salarié mis en cause et rédiger le compte rendu correspondant.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 185 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr